

Image not found or type unknown



Saisie de biens chez ses parents

Par **nani70**, le **09/08/2010 à 09:34**

Bonjour, j'ai un dossier de surendettement en cours mais déjà eu une notification de paiement pour un créancier. Je suis au chômage et domicilié chez mes parents. Je n'ai rien à mon actif sauf un véhicule. Les biens de mes parents peuvent-ils être saisis car ça me fait très peur surtout qu'administrativement je suis domicilié chez eux alors que physiquement je suis accueilli chez mon ami pour des mesures de "bien-être" car chez mes parents ce n'étaient plus tenable... Merci pour votre réponse. Ça me fait très peur j'en dors plus de peur qu'on puisse les saisir car on parle de factures mais comment voulez-vous qu'à leur âge ils puissent donner des factures d'achat fait relatant de plusieurs années en arrière... Merci d'avance pour votre aide car j'ai très peur. Peuvent-ils aussi venir saisir chez mon ami alors que seul mes vêtements y sont ? Bref suis perdue et j'ai peur.